

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra, Salle des fêtes Emy-les-Prés - Rue Emy-les-Prés à CORMEILLES-EN-PARISIS (95240), le :

LUNDI 23 JUIN 2025
A 20 heures 00

ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un conseiller communautaire pour la commune de Franconville-la-Garenne et modification du tableau du Bureau et du Conseil communautaires.
2. Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 7 avril 2025.
3. Modification des représentants au sein des commissions thématiques permanentes pour les communes d'Ermont, Franconville-la-Garenne et Taverny.
4. Modification de la composition de la Commission Consultative Intercommunale des Services Publics Locaux (CCISPL).
5. Modification d'un représentant de la CA Val Parisis au sein des conseils d'administration des établissements publics d'enseignement.
6. Modification de représentant de la CA Val Parisis au sein de la Mission Locale de Taverny.
7. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade au sein de la CA Val Parisis.
8. Actualisation du règlement relatif aux éléments de rémunération applicable aux agents de la CA Val Parisis.
9. Rapport d'activités 2024 de la CA Val Parisis.
10. Charte intercommunale des valeurs de la République et de la laïcité.
11. Budget principal : Décision modificative N°1.
12. Constitution de provision sur le budget principal 2025.

13. Constitution de provision sur le budget annexe de la ZAC Ermont-Eaubonne 2025.
14. Constitution de provision sur le budget annexe assainissement 2025.
15. Constitution de provision sur le budget annexe immobilier entreprises 2025.
16. Approbation de la convention de transfert de gestion des gares routières communautaires entre la CA Val Parisis et Ile-de-France Mobilités.
17. Approbation du Contrat territorial de santé mentale 2021 – 2026.
18. Approbation du règlement d'attribution des bourses aux étudiants internes en médecine.
19. Approbation du Contrat Territoire - Lecture entre la CA Val Parisis, l'État et le Département du Val d'Oise.
20. Tarification des prestations à l'usager – Modification des tarifs.
21. Conventions d'objectifs des associations aquatiques.
22. Modification de la définition de l'intérêt communautaire de la compétence supplémentaire « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».
23. Convention stratégique entre la CA Val Parisis et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF).
24. Marché de travaux d'entretien des bâtiments de la CA Val Parisis.
25. Accord cadre relatif aux travaux d'entretien de la voirie sur le territoire de la CA Val Parisis.
26. Approbation de la convention relative à l'aménagement et à l'entretien du parc Schlumberger à Corneilles-en-Parisis.
27. Approbation du rapport annuel d'activité 2024 sur la mise en œuvre du Contrat de Ville.
28. Informations – Délibérations du Bureau communautaire.
29. Informations – Décisions du Président.



Le Président,

Yannick BOËDEC